

<p><b>Réseaux et niveaux concernés</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Niveau(x) : Primaire et secondaire ordinaire et spécialisé</p> <p><b>Type de circulaire</b></p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p><b>Période de validité</b></p> <p><input type="checkbox"/> A partir du</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Du 22/10/2015 au 25/04/2016</p> <p><b>Documents à renvoyer</b></p> <p><input type="checkbox"/> Non</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 25 avril 2016</p> <p><input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p><b>Mots-clés :</b></p> <p>Economie circulaire – Développement durable</p>	<p><b>Destinataires de la circulaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;</li> <li>- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;</li> <li>- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs ;</li> <li>- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement primaire et secondaire ordinaire et spécialisé ;</li> <li>- Aux Chefs des établissements d'enseignement primaire et secondaire ordinaire et spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</li> </ul> <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au service général de l'Inspection ;</li> <li>- Aux Directions des Centres P.M.S. organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li> <li>- Aux Associations de parents ;</li> <li>- Aux organisations syndicales.</li> </ul>
--	---

<b>Signataire</b>		
Ministre / Administration :	Madame Joëlle MILQUET, Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance	
<b>Personnes de contact</b>		
Service ou Association : Direction d'appui de la Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
	Téléphone	Email
Rifaut Emmanuel	02/690 85 39	emmanuel.rifaut@cfwb.be
Service ou Association : Plate-forme européenne de l'économie circulaire		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Hermand Philippe		hermand.ph@gmail.com



## **Prix belge de l'Économie circulaire – date limite de remise des dossiers: le 25 avril 2016**

Madame, Monsieur,

Le modèle de fonctionnement linéaire « produire, consommer, jeter » a atteint ses limites. Les émissions de polluants, la production de déchets, le gaspillage alimentaire augmentent. Les écosystèmes sont touchés par la surconsommation de ressources (eau, énergies non renouvelables, les sols, etc).

Pour répondre à ce modèle de fonctionnement non durable, l'Union européenne et plus particulièrement la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale s'engagent progressivement dans une transition vers un nouveau modèle plus viable dénommé « **Économie circulaire** ».

Ce modèle économique doit conduire à l'utilisation plus efficace des ressources, à l'utilisation accrue d'énergies renouvelables ainsi qu'à la réduction des impacts environnementaux.

De nombreux établissements scolaires se sont déjà engagés concrètement dans cette nouvelle voie de développement. Les projets couvrent des actions dans des domaines tels que la réduction du gaspillage alimentaire, l'achat de matériel plus respectueux de l'environnement, des actions innovantes de sensibilisation, la réduction de la consommation d'énergie, etc.

Faire connaître et partager toutes ces actions est essentiel afin de stimuler cette dynamique. C'est pourquoi l'« **European Platform of Circular Economy** » invite vos établissements scolaires à participer au « Prix belge de l'Économie circulaire ».

Ce prix vise à récompenser l'engagement de celles et ceux qui s'investissent dans la mise en place d'un nouveau modèle de prospérité basé sur l'économie circulaire. Un prix sera attribué à un établissement scolaire mais aussi à une classe de l'enseignement primaire et à une classe de l'enseignement secondaire.

En vous remerciant d'ores et déjà pour votre implication afin de démontrer qu'une gestion plus respectueuse de l'environnement et de nos ressources est possible et réalisable.

**La Ministre,**

**Joëlle MILQUET**

### **Les dates clés :**

- **25 avril 2016 :** Date limite de remise des dossiers : inscriptions sur [www.ecocir.eu](http://www.ecocir.eu)
- **19 mai 2016 :** Cérémonie de remise des AWARDS 2016

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet <http://www.ecocir.be/> ou envoyez un mail sur [info@ecocir.be](mailto:info@ecocir.be).